

# Un bassin, pas deux

**SAINT-ASTIER** Par souci d'économie, la Communauté de communes Isle Vern Salembre a décidé de fermer l'une de ses deux piscines au public cet été

ÉMILIE DELPEYRAT AVEC THIERRY DUBRUNFAUT  
e.delpeyrat@sudouest.fr

Les usagers réguliers (ou occasionnels) de la piscine Tourne-sol (1) de Saint-Astier vont devoir apprendre à s'en passer en juillet et août. La semaine dernière, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS) a en effet décidé de fermer l'accès au bassin de 25 mètres du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 3 septembre. Raison principale invoquée pour justifier cette fermeture, à quelques jours du démarrage des grandes vacances : la trop faible fréquentation de la piscine pendant la période estivale. « Nos statistiques montrent que la baisse est constante depuis trois ans : certains jours, moins de dix personnes fréquentent les bassins », soutient le vice-président de la CCIVS délégué aux piscines, Didier Banizette.

Dès lundi, le personnel communautaire de la piscine de Saint-Astier sera affecté à celle de Neuvic, ce qui permettra de limiter « les recrutements extérieurs », sources de dépenses non négligeables pour la Communauté de communes.

Si l'heure est aux économies tous azimuts, la CCIVS estime pour autant ne pas laisser les habitants du territoire totalement dépourvus. « Ils pourront toujours aller se baigner à Neuvic », poursuit le maire de Léguillac-de-l'Auche, qui parie sur une bascule « naturelle » du public d'un site à l'autre. « Les familles n'ont pas attendu la fermeture du bassin de Saint-Astier pour aller se baigner à

Neuvic », argumente Didier Banizette, témoignages des maîtres-nageurs à l'appui.

## De possibles refus à l'entrée ?

Outre qu'ils n'affichent pas encore des tarifs identiques (2,50 € l'entrée à Saint-Astier, 2,70 € à Neuvic), les deux espaces aquatiques ne répondent

pas à la même vocation. A contrario de Neuvic, qui est équipée de toboggans et d'une zone ludique réservée aux enfants, la piscine Tourne-sol de Saint-Astier donne la priorité aux nageurs, avec des couloirs de deux mètres aussi larges que confortables. Une « sacrée différence » que n'ont pas manqué de mettre en avant les usagers de la piscine astérienne hostiles à sa fermeture. Jacqueline, qui a appris « la mauvaise nouvelle » par hasard en discutant avec des « collègues de brasse coulée », trouve la démarche de la CCIVS « très gonflée ».

« Personnellement, je n'irai pas à Neuvic, explique cette sexagénaire domiciliée à Saint-Astier. Par temps de grosse chaleur, les baigneurs y sont serrés comme des sardines. C'est à peine si on peut bouger le petit doigt. » Sa voisine de vestiaire, Vinciane, est tentée de livrer le même réquisitoire. À la différence près qu'elle s'inquiète de ne pas pouvoir avoir accès à la piscine quand il fera trop



La piscine tournesol de Saint-Astier n'ouvrira pas ses portes au public cet été. PHOTO ARCHIVES « SO »

chaud. « L'année dernière, j'ai vu des gens se faire refuser l'entrée à la piscine au motif qu'elle était complètement saturée », déplore cette quadragénaire de Grignols.

Loin d'ignorer les critiques qui se font jour, Didier Banizette admet volontiers que « la solution a ses limites » mais « la CCIVS, dit-il, n'avait pas le choix ». « Malgré la hausse d'impôts à laquelle il a été procédé l'année dernière, la collectivité doit faire très attention à son budget », rappelle le délégué aux piscines.

## Colmatage des fissures

Maigre consolation mais consolation quand même, la fermeture de la piscine au public va permettre à l'intercommunalité d'engager des travaux de rénovation du bassin à hauteur de 75 000 euros. « Saint-Astier fait partie de ces équipements qui ont été construits dans les années 70-80 avec une durée de vie de vingt-cinq ans. Vous comprendrez facilement qu'il faille intervenir pour lui redonner un peu de sa jeunesse perdue », confesse Aliu Ba, le chef du service des piscines de la CCIVS.

Parce qu'il y a urgence à agir, le chantier devrait logiquement commencer dès la semaine prochaine

## Ces piscines à bout de souffle

La piscine de Saint-Astier est « à bout de souffle » ? C'est malheureusement loin d'être la seule à souffrir de son grand âge. À Bergerac, la piscine couverte de Picquecailloux, construite à la fin des années 70, ne doit aujourd'hui sa survie qu'à l'inventivité des agents municipaux contraints de jouer les MacGyver au quotidien pour repousser la panne fatale. La Communauté d'agglomération bergeracoise (CAB) a annoncé la construction d'un centre aquatique à 9 millions d'euros pour 2020. Mais rien n'est encore fait, alors même que le projet est dans les cartons au moins depuis 2010.

La Communauté de communes Isle Vern Salembre, elle, pourrait aménager une nouvelle piscine, mais il lui faut pour cela encore réunir entre 4 et 5 millions d'euros. Or, en la matière, tout reste à faire...



La piscine couverte « hors d'âge » de Bergerac. PH. « SO »

avec, au programme, un changement des filtres et un colmatage rigoureux des fissures qui sont apparues sur les murs. « L'objectif, c'est que la piscine soit prête à la rentrée pour accueillir le public, mais aussi les scolaires de la zone », reprend Didier Banizette.

Le bassin de Saint-Astier aura-t-elle

vocation à devenir à long terme une piscine d'hiver ? « Nous n'avons pas encore pris de décision à ce sujet, mais cette possibilité n'est pas à exclure », conclut Didier Banizette.

(1) Lorsque le temps le permet, deux des arches de la coupole s'ouvrent à 60 degrés chacune.

## FAITS DIVERS

### BOULAZAC

#### Point P victime du « rançongiciel »

Pas de téléphones, ni d'ordinateurs : le magasin Point P de Boulazac, comme tous les autres en France, a été victime de la cyberattaque mondiale, hier. Filiale du groupe Saint-Gobain, qui a été visé par les pirates informatiques qui ont utilisé un logiciel de rançon, l'enseigne Point P a donc été impactée, notamment pour la gestion des stocks et la prise de commandes.

Pour les employés du magasin de Boulazac, qui n'a pas fermé ses portes, c'était donc le système D. Ils avaient ressorti les carnets de commandes en papier et utilisaient leurs propres téléphones pour les communications les plus urgentes. Le site Internet restait inaccessible hier après-midi.

Au sein du magasin, on ne savait pas quand la situation allait rentrer dans l'ordre.

### LES LÈCHES

#### Une entreprise cambriolée

Le forfait a été découvert hier matin, vers 7 heures. Cette entreprise située sur la zone artisanale des Graules, à deux pas de l'autoroute, avait été visitée dans la nuit. Deux camions y ont été volés, ainsi qu'un petit coffre-fort. Contrairement à ce dernier, les deux véhicules ont été retrouvés incendiés, à une vingtaine de kilomètres de là, sur la commune de Saint-Michel-de-Double. C'est la compagnie de gendarmerie de Bergerac qui mène l'enquête.

### LA COQUILLE

#### Victime d'une glissade sur la chaussée détrempée

Hier, en fin de matinée, sur la D 79 après le panneau de fin d'agglomération de La Coquille, en direction de Saint-Priest-les-Fougères, une automobile a fait une sortie de route dans



L'évacuation du véhicule accidenté à La Coquille. PH. D. S.

un virage. Sur une route rendue glissante par la pluie, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule qui est allé percuter violemment le talus. Il a fallu l'intervention des sapeurs-pompiers de La Coquille et de Thiviers pour permettre la remise en circulation de la route D 79, bloquée dans les deux sens de circulation durant environ une heure. Les gendarmes se trouvaient

également sur place. Outre les gros dégâts matériels, une personne blessée a été évacuée vers le centre hospitalier de Saint-Yrieix-la-Perche.

### Le poids lourd glisse et percute un pylône à Javerlhac.

Un Normand de 38 ans a perdu le contrôle de son poids lourd hier, à 13 h 15, dans le bourg de Javerlhac. L'accident, sur la D 75, s'est produit sur une chaussée rendue glissante par les intempéries. Le camion a fini sa course contre un pylône électrique qui s'est couché sur la route. Les gendarmes ont mis en place une déviation le temps de l'intervention. Le chauffeur n'a pas été blessé. À Périgueux, le cyclomotoriste ne voit pas la piétonne traverser. Hier à 11 h 40, une femme de 42 ans traversait le cours Montaigne, dans le centre de Périgueux, sur un passage piéton, lorsqu'elle a été renversée par un scooter. Le cyclomotoriste, un Colomniérois de 21 ans, remontait la file de voitures et n'a pas vu la piétonne engagée. Blessée au visage, elle a été transportée au centre hospitalier de Périgueux.

## ON EN PARLE

### Le Tour de France à Beynac

Hier, la préfecture a annoncé que le Tour de France passera bien à Beynac, le 11 juillet. Le conflit qui oppose le Département et la commune sur les travaux d'élargissement de la chaussée ne constituerait donc plus un obstacle insurmontable. Le revêtement provisoire coulé la semaine dernière est bon pour le service. L'expert mandaté par la préfecture « a constaté que les travaux ne présentent pas de défaut apparent de structure ou de déformation de chaussée qui ne permettrait pas le passage de l'épreuve dans des conditions de sécurité convenables ». La préfecture souligne qu'une « vigilance particulière devra être assurée par le gestionnaire de voirie sur l'évolution des matériaux mis en place ainsi que sur les conditions réelles de circulation ». Le Département, qui envisageait la pose d'une dernière couche d'enrobé demain, renonce, le maire refusant à nouveau cette intervention.